



ALLIANCE
PARLEMENTAIRE
CONTRE LA HAINE



**Projet thématique de l'APCE sur
L'égalité et la non-discrimination : rôle des parlements nationaux
2016-2018**

OBJET

Le Conseil de l'Europe a établi un cadre juridique et politique solide en matière de droits humains, d'égalité de genre et de la non-discrimination, en commençant par **la Convention européenne des droits de l'homme (1950)**. Son article 1^{er} garantit les droits et libertés mentionnés de toute personne relevant de la juridiction des 47 États membres du Conseil de l'Europe. Le principe de non-discrimination sur la base du sexe est garanti par l'article 14 et le Protocole n° 12 à la Convention. De plus, **la Charte sociale européenne (1961)** garantit la jouissance des droits économiques et sociaux sans discrimination.

Dans le but d'accroître la portée et la visibilité des normes en matière d'égalité de genre et de la non-discrimination ainsi que de répondre aux besoins actuels des sociétés européennes, le Conseil de l'Europe a mis récemment en place des nouvelles stratégies :

- **Une Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2014-2017), (2018-2023)**, adoptées par le Comité des Ministres : <https://rm.coe.int/strategie-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-2018-2023/168079125c>;
- **La Convention d'Istanbul (2014)** (*Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*). Ce traité a également mis en place le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (**GREVIO**) et a demandé l'Assemblée parlementaire de participer au suivi et à l'évaluation de la Convention (<https://www.coe.int/fr/web/genderequality/non-discrimination>);
- **Le Mouvement contre le discours de haine « NON A LA HAINE » (2013)** (<https://www.coe.int/fr/web/no-hate-campaign>). Ce mouvement, toujours actif, a été lancé par le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe qui a mobilisé, tout d'abord les jeunes au niveau local et national et puis d'autres acteurs, autour de la lutte contre le racisme, l'intolérance et le discours de haine sur les réseaux sociaux face au populisme grandissant.

Depuis 2012, le Conseil de l'Europe dispose également d'un budget substantiel, dans le cadre de programmes conjoints, financés par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, pour encourager les activités sur le terrain visant à une mise en œuvre efficace de ses principes d'égalité entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination dans les États membres.

PROJET DE L'APCE

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) est très active dans la lutte pour les droits et l'égalité des femmes et des hommes et pour la non-discrimination à travers les travaux de la **Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE**. Grâce à ses travaux, l'Assemblée a adopté un grand nombre de textes dans ce domaine qui traite de la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, l'élimination du langage sexiste, la protection des femmes contre les violences, la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique, l'approche intégrée de l'égalité dans l'éducation, le sport et les médias, pour ne citer que quelques exemples.

Les résolutions et recommandations de l'APCE constituent pour les États membres des normes essentielles pour l'élaboration de lois et la mise en place de politiques au niveau national visant à respecter les normes internationalement acceptées dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En plus, dès 2006, l'Assemblée a activement participé dans la campagne contre la violence faite aux femmes et a mis ensuite en place un **Réseau parlementaire pour le droit des femmes de vivre sans violence**, qui est toujours très active (voir lien vers le dépliant bilingue : <http://www.assembly.coe.int/LifeRay/EGA/WomenFFViolence/DepliantWomenFreeFromViolence-BIL.pdf>). Le réseau milite activement pour la ratification de la Convention d'Istanbul et pour sa mise en œuvre effective dans la législation nationale des États membres et au-delà (<http://www.assembly.coe.int/nw/Page-FR.asp?LID=WFfV>).

L'Assemblée a également rejoint le mouvement « Non à la haine » et a créé **l'Alliance parlementaire contre la haine**, ouverte aux membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux membres des délégations ayant le statut d'observateur et de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée (Jordanie, Maroc, Palestine). Leur engagement est formalisé par la signature de la [Charte des engagements](#) des membres de l'Alliance (<http://www.assembly.coe.int/nw/Page-FR.asp?LID=NoHate>).

La Division de soutien de projets parlementaires de l'APCE (DSPP) est responsable du développement des différents programmes conjoint avec l'Union européenne et de projets spécifiques aux pays financés par les contributions volontaires de pays membres au niveau parlementaire. Dans le contexte de ses activités, DSPP a intégré les questions de l'égalité et de la non-discrimination, en étroite coopération avec la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE et ses réseaux, dans les différents programmes qu'elle a développés avec ces partenaires en 2016-2018 – voir ci-dessous : Chapitre *Mise en œuvre et résultats* et le *Calendrier des activités réalisées en 2016-2018*. Elle a également apporté son soutien logistique au fonctionnement de deux réseaux parlementaires mentionnés ci-dessus, depuis 2013.

MISE EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

La Division de soutien de projets parlementaires de l'APCE (PPSD) a organisé, entre mai 2016 et septembre 2018, **six activités parlementaires sur l'égalité et la non-discrimination avec un nombre total de 291 participants enregistrés** : 161 parlementaires (membres de l'APCE et membres des parlements nationaux) et 130 autres participants (experts, ONG, organisations internationales, représentants des gouvernements), afin de mieux mettre en œuvre les résolutions et les recommandations de l'APCE dans les États membres et dans les pays partenaires de la région du Sud de la Méditerranée (*voir le Calendrier des activités réalisées en 2016-2018 ci-dessous*).

Les activités de ce projet se sont concentrées sur **les trois thèmes majeurs** qui ont été intégrées dans le cadre de différents projets en cours :

- ❖ **Participation des femmes dans la vie politique [Résolution 2222 (2018)]¹** – ce thème a été discuté lors de deux conférences parlementaires régionales organisées, en 2016 et 2018, pour les Parlements de la Jordanie, du Maroc et du Conseil national palestinien, dans le cadre du programme de coopération avec la région du Sud de la Méditerranée, Programme Sud II (2015-2017) et Programme Sud III (2018-2021), programme conjoint avec l'UE ;
- ❖ **Lutte contre la violence à l'égard des femmes [Résolution 2084 (2015)]²** – les discussions sur ce thème ont portées essentiellement sur les avancées législatives et le rôle des parlements nationaux dans l'application des standards internationaux dans ce domaine par les pays concernés – en 2017, lors d'un Séminaire organisé pour les députés ukrainiens dans le cadre du Plan d'action pour l'Ukraine (2015-2017), et en 2018, lors de la Conférence régionale pour les députés algériens, égyptiens, jordaniens, marocains et palestiniens dans le cadre du Programme Sud III (2018-2021), programme conjoint avec l'UE pour les pays de la région du Sud de la Méditerranée ;
- ❖ **Combattre l'intolérance et la discrimination en évitant le discours de haine [Résolution 19671 (2014)]³** - ce thème visait à donner aux parlementaires de pays, qui se sont récemment engagés dans le respect de la '*Chartre des engagements des membres de l'Alliance parlementaire contre la haine*', les moyens d'améliorer la législation et les mécanismes opérationnels pour garantir à leur citoyen une meilleure protection contre le racisme, l'intolérance et le discours de haine. Deux séminaires sur ce thème ont été tenus, en 2016 et 2017, pour les députés d'Albanie et de Bosnie-Herzégovine, dans le cadre de la Facilité Horizontale I (2016-2019), programme conjoint avec l'UE pour les pays des Balkans occidentaux.

Ces activités ont été organisées en étroite coopération avec la *Commission sur l'égalité et la non-discrimination* et ses deux réseaux : Réseau parlementaire pour le droit des femmes de vivre sans violence et l'Alliance parlementaire contre la haine (*voir liens ci-dessus dans le Chapitre « Projet de l'APCE*)).

¹ Résolution 2222 (2018) Promouvoir la diversité et l'égalité dans la vie politique ; Résolution 2111 (2016) Evaluation de l'impact des mesures destinées à améliorer la représentation politique des femmes ; Résolution 1898 (2012) Partis politiques et représentation politique des femmes ; Résolution 1489 (2006) Mécanismes visant à garantir la participation des femmes à la prise de décision

² Résolution 2084 (2015) Promouvoir les meilleures pratiques dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; Résolution 1861 (2012) Promouvoir la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

³ Résolution 19671 (2014) Une stratégie pour la prévention du racisme et de l'intolérance en Europe.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2016-2018
avec les statistiques de participation

Date et Lieu	Activité et programme cadre	Députés	Autres participants
30 mai 2016 AMMAN	Séminaire sur la démocratie parlementaire et une audition sur la participation des femmes à la vie politique entre la Présidente de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE et les députées du Parlement jordanien <i>Dans le cadre du Programme Sud II (2015-2017), programme conjoint avec l'UE pour les pays de la région du Sud de la Méditerranée</i>	20	13
15 décembre 2016 SARAJEVO	Séminaire national pour l'Assemblée nationale de la Bosnie-Herzégovine sur « Combattre l'intolérance et la discrimination en évitant le discours de la haine : le rôle de parlementaires », en coopération avec l'Alliance parlementaire contre la haine <i>Dans le cadre de la Facilité Horizontale I (2016-2019), programme conjoint avec l'UE pour les Balkans occidentaux</i>	10	18
28-29 septembre 2017 BUDAPEST	Séminaire national pour la Verkhovna Rada d'Ukraine sur « L'échange d'expériences sur le rôle de parlements pour prévenir et combattre la violence faite aux femmes et la violence domestique », en coopération avec le Réseau parlementaire pour « le droit des femmes de vivre sans violence » <i>Dans le cadre du Plan d'action pour l'Ukraine (2015-2017)</i>	20	16
24 novembre 2017 TIRANA	Séminaire national pour le Parlement d'Albanie sur « Combattre l'intolérance, la discrimination et la haine », en coopération avec l'Alliance parlementaire contre la haine <i>Dans le cadre de la Facilité Horizontale I (2016-2019), programme conjoint avec l'UE pour les Balkans occidentaux</i>	51	45
5 juillet 2018 RABAT	Conférence régionale sur « Les femmes en politique : comment progresser vers l'égalité ? » sur l'invitation du Parlement du Maroc et en coopération avec la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE <i>Dans le cadre du Programme Sud III (2018-2021), programme conjoint avec l'UE pour les pays de la région du Sud de la Méditerranée</i>	32	26
20 septembre 2018 PARIS	Conférence régionale sur « La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Les avancées législatives et les normes internationales dans les pays du sud de la Méditerranée : le rôle des parlements » à l'invitation du Parlement du Maroc et en coopération avec le Réseau parlementaire « le droit des femmes de vivre sans violence » <i>Dans le cadre du Programme Sud III (2018-2021), programme conjoint avec l'UE pour les pays de la région du Sud de la Méditerranée</i>	28	12
Total		161	130
PARTICIPATION TOTAL		291	